

Réf: Dossier N° 032146

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE MALEGS COMPTABILITE » en abrégé «  
IMC »

Siège social Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE  
COCOTERAIE, LOT 269,ILOT 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MALEGS COMPTABILITE » en abrégé « IMC »

Objet : ACTIVITES COMPTABLES & FORMATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-Bouët, GONZAGUEVILLE  
COCOTERAIE, LOT 269,ILOT 25

Dirigeant(s) : M ZATE QUENTIN ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04641 du 25/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23213/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

